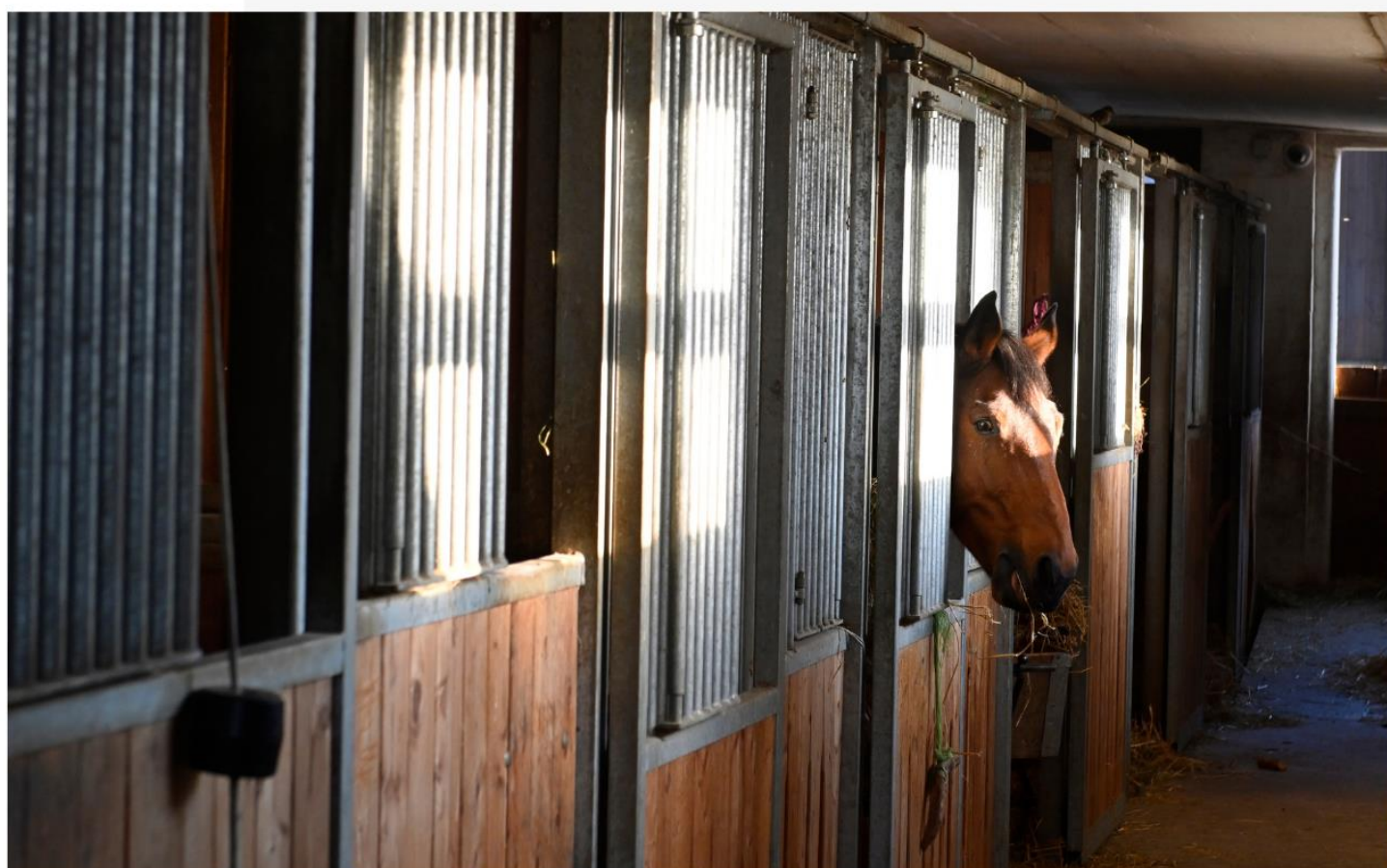


APPEL D'OFFRES

GESTION & EXPLOITATION DU CENTRE EQUESTRE DE PLAN-LES-OUATES



**SERVICE DES SPORTS
DE LA COMMUNE DE
PLAN-LES-OUATES**



APPEL D'OFFRES
Gestion et exploitation du centre équestre
de Plan-les-Ouates

A remplir par chaque personne intéressée :

Nom et prénom	
Adresse complète :	
Nom de l'association à but non lucratif :	
Adresse complète :	
Téléphone :	
Adresse électronique (e-mail) :	
Site internet/ réseaux sociaux en lien avec l'activité :	
Personnes de référence :	

Date :

Signature :

PREAMBULE

La Commune de Plan-les-Ouates compte 12'300 habitants, près de 900 entreprises, soit environ 14'000 travailleurs. Elle dispose de différentes infrastructures sportives telles que des salles de sport, deux piscines, un centre sportif, une patinoire éphémère, un boulodrome, des terrains multisports ou encore un centre équestre. Par l'intermédiaire de son Service des sports, elle favorise une vie sportive de proximité, soutient les associations dans le développement de leurs activités en faveur de la population, coordonne les initiatives liées au sport et définit un programme de développement des infrastructures sportives. Afin de répondre à ses objectifs, la Commune lance un appel d'offres pour la gestion et l'exploitation de son centre équestre.

SITUATION

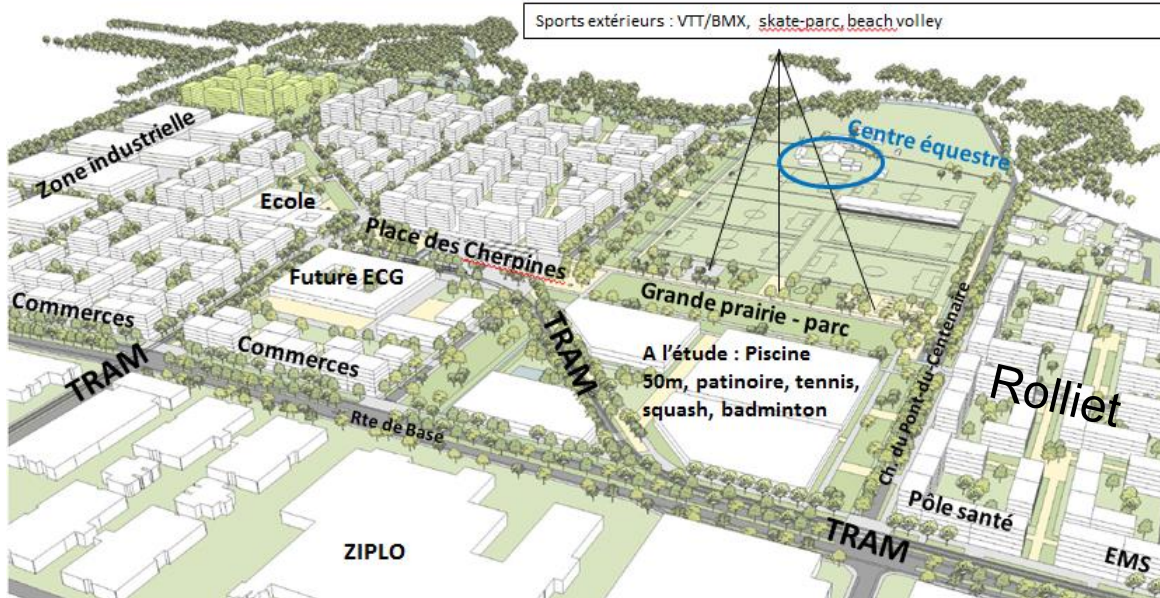
Le Centre équestre se situe au chemin des Verjus 135, 1228 Plan-les-Ouates sur la partie bleutée ci-dessous. Il fait face d'une part aux installations de « La Gavotte », parc animalier sis sur la Commune d'Onex et aux terrains de football du centre sportif des Cherpines sur la Commune de Plan-les-Ouates.



Le quartier est appelé à se développer fortement d'ici 20 ans car il fait partie du Grand Projet des Cherpines. A cheval sur les communes de Plan-les-Ouates et de Confignon, ce sont environ 4'000 logements qui devraient se réaliser entre l'école Aimée-Stitelmann et l'autoroute, ainsi que des zones de commerces et activités et zone industrielle. Les mille premiers logements sont attendus pour 2027 sur le quartier du Rolliet.



Représentation du futur quartier



COMPOSITION

Le Centre équestre se compose des éléments suivants :

- A. Une ferme, située sur la parcelle 10'459¹, avec un rez-de-chaussée de 315 m² comprenant :
 - a. Une allée centrale (accueil, sellerie, rangement matériel, armoires).
 - b. 14 boxes pour chevaux de 10 m², mis aux normes en 2013.
- B. Un espace de 50,6 m² en stabulation libre pour les poneys, sis sur un terrain de 4'900 m².
- C. Un local à foin de 38,5 m².
- D. Une carrière non couverte d'une dimension de 60m x 25m, aménagée sur un terrain de 3'430 m², disposant de son propre éclairage.
- E. Deux vestiaires (hommes et femmes) au 1^{er} étage, non accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), ainsi que des WC publics situés au rez-de-chaussée, adaptés aux PMR.
- F. Un local de stockage de matériel au rez-de-chaussée de 50m².
- G. Un grenier pour le stockage de matériel de 60m².
- H. Un bureau de 9m².
- I. Une benne à fumier couverte.



¹ Annexe n°1

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'appel d'offres porte sur le contrat de gestion et d'exploitation du centre équestre de Plan-les-Ouates.

Description des prestations attendues

Le locataire aura pour mission d'exploiter, de gérer et d'animer l'ensemble des locaux et installations du centre équestre de Plan-les-Ouates ainsi que les diverses activités y relatives. Cette exploitation devra être réalisée dans le respect de l'affectation de l'établissement, des animaux qui s'y trouvent, du voisinage, et conformément aux objectifs poursuivis par la Commune.

Description des prestations principalement confiées au locataire

- Réalisation de prestations de service public relatives à l'exploitation du centre équestre et activités connexes éventuelles, y compris d'éventuelles prestations pour le parascolaire.
- Engagement et gestion du personnel nécessaire au bon fonctionnement du centre équestre.
- Gestion de la relation avec les usagers et, d'une manière générale, toutes les parties prenantes au fonctionnement quotidien du centre équestre.
- Exploitation et entretien des locaux, terrains et équipements du centre équestre.
- Exploitation, entretien, réparation et renouvellement des équipements mis à disposition par la Commune.
- Acquisition du matériel nécessaire à l'exploitation et à la cavalerie.

Durée du contrat - début

Le contrat sera conclu pour une durée initiale de 5 années. En cas de satisfaction, celui-ci sera ensuite renouvelé tacitement d'année en année. La date d'entrée en vigueur, qui sera fixée entre les parties, se situera à la fin 2025.

Loyer

Le loyer s'élève à 500 CHF / mois. Il pourra ensuite être réévalué par les parties en fonction de l'activité du Centre.

Ce loyer est modeste car il tient compte de prestations communales à proposer par le locataire à des conditions avantageuses (parascolaire, centre aéré, équithérapie, etc.), dans le cadre de ses activités. Si ces prestations venaient à être modifiées, le loyer serait revu en conséquence.

Le locataire est responsable de pourvoir à la couverture de toutes les charges et assurances inhérentes à la pratique des sports équestres de loisir et de compétition proposés. La sous-traitance n'est pas autorisée.

Les frais d'eau, d'électricité (et de téléphone, à installer si nécessaire) sont à la charge du locataire. Ils sont refacturés par la Commune, sur la base des relevés de compteurs effectués par le responsable du centre sportif des Cherpines. Le paiement s'effectue de façon biannuelle. Le montant de ces charges s'élève à environ 5'500.- par année.

Un décompte annuel est remis au locataire au plus tard le 31 mai de l'année suivante.

ENGAGEMENT DU LOCATAIRE

Le locataire devra permettre le développement de la pratique des activités équestres et ce dans une démarche de qualité et d'accessibilité, tant au regard du coût desdites activités (tarifs pratiqués), qu'au regard des catégories de populations intéressées.

La pratique des activités équestres portera notamment sur :

- Développer et promouvoir les activités équestres de sport et d'éducation par le cheval et les loisirs équestres, y compris pour les personnes à mobilité réduite, dans la mesure de l'équipement du centre équestre.
- Accueillir des chevaux de propriétaires durant toute l'année (sous forme de pensions).
- Dispenser des heures de cours d'équitation pour adultes et enfants.
- Organiser des stages ludiques et éducatifs durant les vacances scolaires.
- Organiser des stages de perfectionnement durant les vacances scolaires.
- Organiser des stages pour adultes et enfants durant toute l'année.
- Favoriser et développer l'accès au sport pour tous en ciblant notamment la formation des jeunes aux activités équestres.
- Organiser des compétitions et participer à des compétitions (partage de connaissances avec d'autres centres équestres, développement du réseau).
- Proposer quotidiennement des promenades pour tous publics et tous niveaux.
- le locataire devra répondre à trois types de demandes au moyen d'une cavalerie diversifiée et adaptée :
 - Les débutants (initiation enfants et adultes).
 - Les cavaliers en progression désirant participer à des compétitions.
 - Les cavaliers du club local ou d'un club extérieur désirant pratiquer la promenade ou la randonnée.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Association à but non lucratif

Le centre équestre de Plan-les-Ouates devra être géré par une association à but non lucratif domiciliée dans le canton de Genève et au bénéfice d'une assurance RC, composée d'un comité bénévole. Elle est autorisée à engager des salariés. Elle devra transmettre ses comptes annuels ainsi que les indications relatives au nombre, classe d'âge, etc. de ses membres au Service des sports et pourra être appelée à venir présenter ses activités à la Commission sport du Conseil municipal. Les salariés de l'association ne pourront pas occuper un poste au sein du comité ni bénéficier d'un droit de vote lors des séances de comité ou de l'assemblée générale.

Présentation de l'offre

Les dossiers devront être transmis au Service des sports de la Commune de Plan-les-Ouates en un seul email à l'adresse sport@plan-les-ouates.ch.

Lorsqu'une information ou un document éliminatoire demandé n'est pas produit, le service des sports se réserve le droit d'exclure l'offre de la procédure en raison de son caractère incomplet.

Propriété et confidentialité des documents et informations

Tous les documents déposés par les personnes qui postulent seront la propriété exclusive de l'administration communale. Celle-ci ne les utilisera que dans le cas de cet appel d'offres.

Critères d'attribution

La gestion du centre sera attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

CRITERES	PONDERATION
Qualité du service rendu aux usagers :	30%
Organisation matérielle et logistique mise en place par le locataire :	25%
Qualité du montage financier :	25%
Expérience et solidité de l'offre :	15%
Qualité et clarté du dossier déposé :	5%
TOTAL :	100%

Calendrier

- Ouverture de l'appel d'offre : 24.02.2025
- Délai de remis des dossiers : 18.04.2025
- Analyse de dossiers : 22.04.2025 au 09.05.2025
- Décision du CA : 15.05.2025
- Début de l'exploitation par le nouveau locataire : 01.01.2026

Visites

Le Centre équestre étant actuellement en exploitation, des visites de l'infrastructure seront organisées par la Commune de Plan-les-Ouates aux dates suivantes :

- 05.03.2025 entre 12h et 14h
- 12.03.2025 entre 12h et 14h
- 19.03.2025 entre 12h et 14h

Aucune question ne pourra être posée durant la visite.

Délai pour poser des questions

Les éventuelles questions devront être transmises par écrit au Service des sports au plus tard le 21.03.2025 à l'adresse sport@plan-les-ouates.ch. Un tableau anonymisé des questions et réponses sera transmis à toutes les personnes intéressées au cours de la semaine suivante. Aucune information ne sera donnée oralement. L'administration se réserve le droit de refuser de répondre aux questions sans rapport avec l'appel d'offres.

Délai pour la remise de l'offre

Les dossiers complets devront être remis au plus tard le 22.04.2025.

DOCUMENTS A PRODUIRE

Le dossier de candidature devra être composé de l'ensemble des documents et informations suivants :

1. Aspects financiers

- Le montant des recettes envisagé, ventilé (par poste) et commenté.
- Le montant des charges envisagé, ventilé (par poste) et commenté.

Chaque candidat apportera un soin particulier pour commenter et justifier les dépenses et les recettes portées dans son compte d'exploitation prévisionnel. Il identifiera notamment les dépenses et recettes communes ainsi que celles propres à chaque poste.

Le compte d'exploitation prévisionnel sera présenté sur une durée de 5 ans.

2. Organisation

- Périodes et horaires d'ouverture au public.
- Description de l'organisation du service et des moyens mis en place, notamment en matière de ressources humaines, de processus de management et de gestion sociale de l'établissement ainsi qu'une liste des sous-traitances envisagées.
- Un projet de tarification des différents services proposés.

3. Promotion des activités et animations du centre équestre & stratégie de communication

- Description des activités et des animations proposées.
- Organisation de l'accueil et de l'information aux usagers.
- Organisation et moyens envisagés pour assurer la promotion des activités.

Contenu du dossier de candidature :

Chaque candidat devra remettre :

- Une lettre de présentation et de motivation, accompagnée d'un CV de chaque personne candidate.
- Un dossier de candidature comprenant les points 1., à 3. ci-dessus.
- Un extrait de casier judiciaire et une attestation de non-poursuite.
- Les statuts ou projets de statuts de l'association, ainsi que les noms et adresses des membres du comité si connus.

L'ensemble des documents devra être rédigé en français.